



**ASSOCIATION VIE ET RENCONTRE**

22, rue du commerce

64360 Monein

Tel : 05.59.21.31.30

accueil@centresocialmonein.fr

Site: www.centresocialmonein.fr.

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**  
**ACCUEIL PERI-SCOLAIRE école de CASTET**  
*Règlement de fonctionnement*

- Il fonctionne le lundi, le mardi, le mercredi matin, le jeudi et le vendredi de **7h50 à 8h50 et de 17h à 18h30** (vendredi de 16 h à 18 h 30) dans les locaux de l'école, sur inscription préalable (4 jours ouvrés) à l'accueil du centre social.
- Une fiche de renseignements doit **obligatoirement être remplie** par les parents avec les vaccinations, les allergies, les coordonnées...
- Une carte d'adhésion est à prendre au centre social au prix de 4,5 euros valable 1 an de date à date.
- **Les horaires doivent être respectés**, avant 7h50 et au-delà de 18h 30 l'animateur n'est pas responsable de l'enfant.
- Les enfants **doivent être accompagnés** jusque dans la salle et non pas laissés sur le parking ou dans la cour car **il est obligatoire de signer l'heure d'arrivée et de départ** de l'enfant sur la feuille prévue à cet effet.
- Le paiement se fait en fin de mois et une facture est envoyée à domicile ou par mail.

Nous vous rappelons que ce service s'arrête à 18 h30 précises et que tout retard entraînera un supplément d'une heure.

.....

Je, Nous, soussigné (s), Madame, Monsieur.....

Parents ou tuteurs légaux de(s) enfant(s) :.....

Atteste (ons) avoir pris connaissance et respecter le règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs de Monein.

Date :

Signature :